

Braccio, Nadia

De: Greffe
Objet: TR: R-4229-2023 - Adoption de huit normes de fiabilité liées à l'établissement des SOL | Avis public de la Régie
Pièces jointes: R-4229-2023 Avis aux personnes intéressées amendé 20230928.pdf

De : Mazza, Chantal <mazza.chantal@hydroquebec.com> **De la part de** >Coordonnateur de la fiabilité
Envoyé : 3 octobre 2023 10:40
À : >Coordonnateur de la fiabilité <fiabilite@hydro.qc.ca>
Objet : R-4229-2023 - Adoption de huit normes de fiabilité liées à l'établissement des SOL | Avis public de la Régie

Avertissement: Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux. Attention aux hyperliens et aux pièces jointes.

Bonjour,

La Régie a demandé au Coordonnateur de la fiabilité de communiquer son avis concernant la demande d'adoption de huit (8) normes de fiabilité liées à l'établissement des limites d'exploitation du réseau (SOL) ainsi que leur annexe Québec, l'adoption du Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité ainsi que l'approbation du Registre des entités visées par les normes de fiabilité. Le 31 août 2023, le Coordonnateur a déposé un complément de preuve ainsi que des pièces révisées relatives à la demande d'adoption de la norme PRC-002-4 en remplacement de la norme PRC-002-3 déposée initialement.

L'avis est en pièce jointe et est également disponible sur le site internet du Coordonnateur à l'adresse suivante : <https://www.hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite/>.

La Régie traitera cette demande par voie de consultation avec des interventions formelles. Les personnes intéressées pourront soumettre une demande d'intervention à la Régie, accompagnée d'une liste de sujets dont elles entendent traiter et un budget de participation, au plus tard le **5 octobre 2023 à 12h**. Le Coordonnateur pourra répondre à ces demandes au plus tard le **12 octobre 2023 à 12h**. Toute réplique des personnes intéressées devra être soumise avant le **16 octobre 2023 à 12h**.

Une personne intéressée qui ne désire pas obtenir le statut d'intervenant peut toutefois déposer auprès de la Régie des commentaires écrits. Le cas échéant, ces commentaires pourront être déposés au plus tard le **5 octobre 2023 à 12 h**.

Cordialement,



Coordonnateur de la fiabilité

Direction Principale, Contrôle des mouvements d'énergie et Exploitation des réseaux

Courriel : fiabilite@hydro.qc.ca

Site internet : <http://www.hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite/>
